

Burundi : le pouvoir veut réguler les informations diffusées via des réseaux sociaux

@rib News, 30/06/2018 - Source Xinhua Burundi : l'organe de régulation de l'information met de l'ordre dans les médias communiquant par des réseaux sociaux Le président du Conseil national de la communication (CNC), Nestor Bankumukunzi, a annoncé samedi que l'organe qu'il dirige a demandé aux médias qui diffusent des informations sur les réseaux sociaux de suspendre ces diffusions pour y mettre de l'ordre.

"Au niveau du CNC, nous avons constaté que certains médias, en passant outre la convention signée avec le CNC, se sont arrogés le droit de diffuser des informations à travers des réseaux sociaux alors que cela n'a pas été déclaré au CNC et cela déroute le CNC parce que, dans de pareilles conditions, le CNC ne sait pas suivre les informations diffusées à travers ces réseaux sociaux", a indiqué N. Bankumukunzi. Il a cité explicitement parmi ces réseaux le Twitter et le Facebook, ajoutant qu'il y aurait probablement d'autres qui seraient connus avec exactitude à l'issue des demandes d'autorisation. "Pour y mettre de l'ordre, nous avons demandé à ces médias de suspendre la diffusion de ces informations à travers ces canaux qui n'ont pas été déclarés pour que nous puissions suivre les informations qui ont été diffusées", a souligné le président de cet organe de régulation de l'information au Burundi. Il a déclaré qu'aucun d'eux n'a été donné jusqu'à présent mais que les récalcitrants s'exposeront aux sanctions.

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});